

Message de Fédération Nationale Pêche en France

Coronavirus - Covid-19 et pêche de loisir.

Pêche au 11 mai : l'espoir est permis, la responsabilité toujours de rigueur.

Chers adhérents,

Chers pêcheurs,

L'intervention du Premier ministre devant l'Assemblée Nationale nous redonne de l'espoir car elle laisse augurer un allègement des conditions de déplacements. Ces derniers seront certainement encadrés y compris par des mesures locales.

En l'état des annonces, la liberté de circuler et l'exercice individuelle (ou en petit groupe) de notre activité sont totalement compatibles avec le cadre posé par le Premier ministre.

Bien entendu et dans l'intervalle, nous devons faire preuve de responsabilité en continuant à respecter scrupuleusement le plan de confinement, les mesures barrières et de distanciation sociale.

Nous continuons à travailler activement et de manière responsable tant en interne qu'avec les pouvoirs publics à ce que nous puissions retrouver les cours d'eau, canaux, et plans d'eau pour y pêcher à compter du 11 mai.

Le Premier ministre ayant indiqué que la décision sur le déconfinement interviendrait au 7 mai, nous revenons vers vous dès que possible.

Merci pour votre patience et votre soutien !

Prenez soin de vous et des autres !